



Le Syndicat de l'Orge couvre un territoire de 65 communes, comptant 432 000 habitants et 10 intercommunalités. Ce syndicat mixte exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour une gestion hydraulique cohérente, une reconquête de la qualité des eaux ambitieuse et un aménagement de la vallée de l'Orge durable. Il exerce également la compétence assainissement en assurant la gestion des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et l'exploitation de stations d'épuration. Pour exercer ses missions, il s'appuie sur la compétence de ses 135 collaborateurs.

Le Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle
recrute pour la Direction Assainissement

Un technicien spécialisé en assainissement Suivi réglementaire des stations d'épuration

Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux - Poste ouvert aux contractuels (CDD 1 an)

Sous la responsabilité du responsable d'exploitation des stations d'épuration, au sein du service « Ouvrages d'Assainissement » déjà constitué de 7 agents, vos missions, sur un parc de 19 stations d'épuration de types boues activées, filtres plantés de roseaux, filtres à sable et bio-disque, seront les suivantes :

Missions principales

- Réaliser les campagnes de prélèvements dans le cadre de l'autosurveillance,
- Réaliser le contrôle des appareils d'autocontrôle (débitmètres, canal Venturi, préleveurs, ...),
- Assurer l'entretien des préleveurs mobiles,
- Mettre à jour le parc des appareils d'autocontrôle (débitmètres portatifs, pluviomètres, ...),
- Tenir à jour les relevés des stations d'épuration avec le logiciel Neptune (débits, pluviomètres, analyses, ...),
- Rédiger les rapports annuels pour chaque STEP,
- Suivre les formats Sandre, les cahiers d'auto-contrôle et les cahiers de vie de chaque STEP,
- Suivre les visites réglementaires avec les services associés,
- Assurer le suivi de la veille réglementaire des stations d'épuration,
- Assurer la continuité de service.

Aptitudes et compétences : Vous avez de bonnes connaissances en assainissement. Vous faites preuve d'autonomie et de rigueur. Vous possédez des connaissances en exploitation de stations d'épuration. Vous maîtrisez les outils informatiques de base. Permis B indispensable.

Profil : De niveau BAC+2, vous avez une formation en assainissement ou bien vous avez une expérience d'au moins deux ans dans le domaine concerné.

Rémunération et avantages :

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prestations sociales du Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS), participation mutuelle et prévoyance, tickets restaurant
- **Localisation : Ollainville (en Essonne)**

Poste à temps complet (37h hebdomadaires) à pourvoir dès que possible

Les candidatures (lettre de motivation, CV) sont à adresser avant le 15/03/2020 à :
Monsieur le Président du Syndicat de l'Orge - 163 route de Fleury - 91170 VIRY-CHATILLON
ou par le biais du site internet : www.syndicatdelorge.fr

Contacts : Madame Manuela Da Costa, responsable du service des Ressources Humaines
par téléphone au 01 69 12 15 69 ou par mail : manuela.dacosta@syndicatdelorge.fr
ou Monsieur Frédéric LEGIRET, Responsable des ouvrages d'assainissement
par téléphone au 01 69 12 25 85 ou par mail : frederic.legiret@syndicatdelorge.fr